



Convocation crpc délégué du procureur.

Par **Axelaxel**, le **18/01/2016** à **21:47**

Bonjour, je sort de mon rdv avec mon avocat , demain je suis donc convoqué pour une CRPC devant le procureur pour détention de 13g de cannabis . j'ai déjà fait de la prison pour diverses chose dont du cannabis mais dans d'autre circonstances c t pour session consommation ect .. ma peine est fini totalement. J'ai un surssit mise à l'épreuve par contre encore pour : (trouble à la tranquilliter d'autrui par agression sonores , conduite de véhicule sous lempise d'un état alcoolique et conduite d'un véhicule sans permis). mon avocate ma expliquer que cetait deux chose différente la peine que je prendrai demain pour les 13g et le surssit mise à l'épreuve . je voudrai savoir s'il vous plait ce que jencour pour les 13g par rapport à mon incarcération ou le cannabis etai mis en cause passer et fini sachant que je suis suivi pour la cannabis en plus par le csapa (centre dadictologie pour arrêter de fumer).et ce que jencour par rapport aux surssit mise à l'épreuve . merci d'accepter mes salutations les plus distinguées .